

N° 08 - DÉCEMBRE 2019



OCTOBRE ROSE

25

sponsors



1290
participants



36
bénévoles



11212 €
récollés





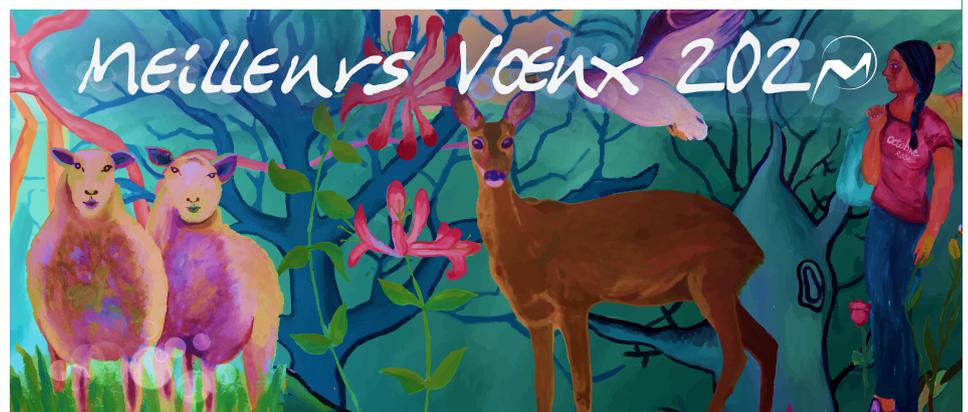
La proximité des élections municipales impose aux élus de communiquer avec discrétion dans les bulletins municipaux (article L.52-1 du Code électoral).

Madame le Maire a donc décidé de ne pas publier d'éditorial dans ce numéro du MAGsherbois qui sera le dernier du mandat.

SOMMAIRE

05	LA MAIRIE VOUS INFORME
06-07	FINANCES
08-09	TRAVAUX
10-11	ENVIRONNEMENT
12	SOCIAL
13	NOUVELLES TECHNOLOGIES
14	SPORT
15	CCPG
16-18	CULTURE
19	PAROLES DE L'OPPOSITION
20	ÉTAT CIVIL
21-22	ASSOCIATION
22-24	AGENDA

Madame le Maire
et l'ensemble des conseillers municipaux
vous souhaitent de bonnes fêtes
de fin d'année et une excellente année 2020.



Fresque participative réalisée par les artistes du tunnel

Directrice de la publication : Delmira Dauvilliers
Responsable de la communication : Carole Bégaud
Conception graphique : Renaud Asselin
Impression : Artnéo, édité à 4500 exemplaires
Dépôt légal : Décembre 2019
Crédits photos : Service communication, Freepik, Brigitte Pasques





C'EST UTILE

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement de la population est gratuit,
ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



Insee & votre commune

La mobilité : les premiers résultats de l'enquête sur vos déplacements

Une enquête sur les déplacements des personnes et leurs modes de transport a été lancée le 20 juin 2019, à l'initiative du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais. Elle s'est terminée le 20 septembre 2019.

La durée de l'enquête a permis de prendre en compte la diversité des déplacements, y compris les effets saisonniers.

Il s'agissait de connaître les véhicules dont disposent les ménages et les modes de transport utilisés, le type de déplacement (travail ou loisir), la distance parcourue, les éventuels freins à la mobilité...

Il s'agissait aussi de quantifier les nouvelles pratiques de transport qui se sont développées en 10 ans : covoiturage, véhicules électriques...

Et d'appréhender la mobilité de demain !

EN CHIFFRES

850 réponses

82% des personnes résident sur le territoire. Ce sont les femmes qui ont répondu majoritairement à l'enquête (**69%**), de **16 à 89 ans**.

80% occupent un emploi. **46%** d'entre-elles travaillent et résident sur le territoire **dont 22%** sur le Malesherbois.

92% possèdent le permis B et une voiture. Dans **32%** des cas, la voiture a plus de 10 ans.

65% des véhicules roulent au diesel.

10% possèdent un permis moto.

Les dépenses mensuelles pour vos déplacements

Entre 100 et 199 € : **36%**

Plus de 200 € : **33 %**

3% disposent d'une voiture de fonction.

Le type de déplacement

78% des personnes se déplacent pour se rendre au travail, 53% pour faire des courses et 22 % pour les loisirs.

Plus de la moitié déclare avoir déjà dû renoncer à un déplacement (absence de transport en commun, destination trop éloignée, frais d'essence trop élevés...).

Un nouveau commerce de proximité : 100% local



Depuis le 25 septembre, le magasin **PatataDom** a ouvert ses portes au 23, rue Saint-Martin dans le centre-ville de la commune déléguée de Malesherbes.

PatataDom est spécialisé exclusivement dans la vente de légumes, fruits et produits locaux issus de petites exploitations situées dans le Loiret, l'Eure-et-Loir ainsi que dans l'Essonne.

La municipalité du Malesherbois a été séduite par le projet de Karime Amdaa « rapprocher les producteurs des consommateurs » en le soutenant dans son installation.

Avancée du Plan Local d'Urbanisme du Malesherbois

Depuis la présentation à la population, lors de la première réunion publique du 9 janvier 2019, du diagnostic socio-économique, urbain et environnemental ainsi que du Projet d'Aménagement et de Développement Durables le 7 novembre dernier, le travail d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme du Malesherbois a bien avancé.

PatataDom propose aussi un panier hebdomadaire de légumes et de fruits de saison sans contrainte d'abonnement qui peut être livré gratuitement tous les jeudis dans le Loiret.

PatataDom possède également une boutique à Etampes. Boutique qui a fait ses preuves puisque l'enseigne a été labellisée « 4 Papilles d'Or » (la plus haute récompense) par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne pour l'année 2020, saluant ainsi l'excellence, l'authenticité et la consommation locale et responsable de ce commerce.

PatataDom vous accueille dans sa boutique :

Mardi, vendredi et samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h,
Mercredi de 9h30 à 13h30
Jeudi de 10h à 13h

Tél : 09.71.29.41.03

Suivez toute l'actualité de Patatadom sur la page Facebook « Patatadom Malesherbes »

La première partie de l'année 2020 sera consacrée à la construction du plan de zonage du territoire (division de la commune en plusieurs zones) et du règlement. Ce travail fera l'objet d'une nouvelle présentation à la population.

Votre avis nous intéresse !

Des registres d'observations sont à votre disposition dans toutes les mairies déléguées.

NOUVEAU COMMERCE

Partenaire LR Health & Beauty Systems Centre Val-de-Loire

Conseillère et distributrice bien-être et santé : Cosmétiques à base d'aloé véra (homme, femme, enfant), soins capillaires, corporels, parfums, maquillage.

Brigitte Cyrille

Malesherbes
brigittecyrille19@gmail.com
07 51 84 50 59

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées **au plus tard le vendredi 7 février 2020**.

Vous avez un doute et vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter aux prochaines élections municipales de mars 2020 ? Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur Service-public.fr.

Si vous n'êtes pas inscrits, deux solutions :

- en utilisant le service en ligne, sur www.service-public.fr ;
- ou en mairie en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

Les habitants des communes déléguées de Coudray, Labrosse, Mainvilliers, Manchecourt, Nangeville et Orveau-Bellesauve doivent se présenter en mairie déléguée de Malesherbes pour procéder à leur inscription.

PERMANENCE D'UN CONCILIATEUR DE JUSTICE À PARTIR DU 7 JANVIER 2020

le mardi de 9h à 12h à la Maison de Ville et des Associations de Malesherbes - reçoit sur rendez-vous uniquement
claire.prost@conciliateurdejustice.fr / 07 86 91 43 25

Mission : permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.

BUDGET 2019 Suite au refus du budget en avril, les projets structurants ci-dessous avaient été ajournés. Après le retour de la Chambre Régionale des Comptes proposant un budget priorisant les opérations de sécurité et un fonctionnement identique, le Conseil Municipal de septembre dernier a validé leur réintégration par 28 voix pour, 10 contre et 25 abstentions :



Aménagement des jardins partagés de Malesherbes

Trottoirs à Grandvilliers



Création d'une liaison douce à Coudray

Cimetière de Malesherbes



Étude du nouveau groupe scolaire de Mazagran



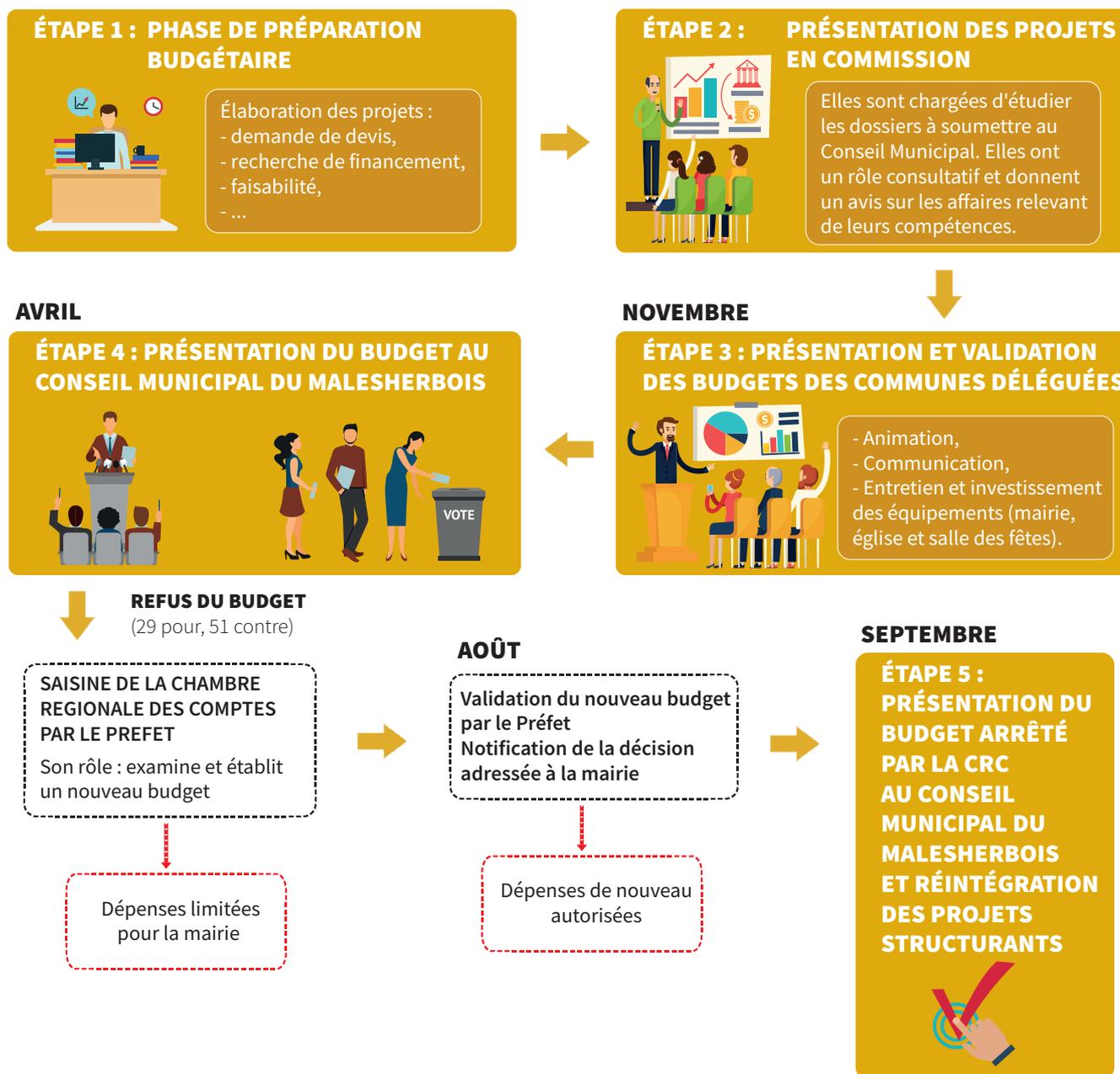
Travaux rue de la Charlotterie à Malesherbes



Projet de Maison de santé

Étapes d'élaboration du budget 2019 de la Commune du Malesherbois : explications.

JUILLET À FÉVRIER



Ce que dit le budget rendu par la Chambre Régionale des Comptes :

	Budget présenté en avril	Budget rendu par la CRC en août	Budget modifié par décision du Conseil en septembre
Dépenses de fonctionnement	9 417 173 €	10 150 751 €	10 527 645 €
Dépenses d'investissement	3 891 684 €	3 408 337 €	4 366 836 €
Total des dépenses	13 308 857 €	13 559 088 €	14 894 481 €
Recettes de fonctionnement	9 417 173 €	13 208 157 €	13 218 157 €
Recettes d'investissement	3 891 684 €	3 408 337 €	4 366 836 €
Total des recettes	13 308 857 €	16 616 494 €	17 584 993 €*

*Augmentation du fait de la réintégration de l'excédent budgétaire non connu en avril lors de la présentation du budget.

Nouveau cimetière de la commune déléguée de Malesherbes

Depuis décembre 2018, les travaux de l'extension du nouveau cimetière de la commune déléguée de Malesherbes ont été arrêtés.

En effet, un diagnostic archéologique a dû être effectué par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP) afin d'effectuer des sondages sur le terrain.

A l'issue de cette intervention, la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre-Val de Loire a autorisé la reprise des travaux, sous réserve de les modifier. **Cette autorisation a été transmise le 15 octobre 2019.**

Précisions sur le rapport de diagnostic de l'INRAP

Le diagnostic a été motivé par la présence d'abris sous roche à proximité ayant recelé du mobilier archéologique et des gravures rupestres. La présence de gravures sur dalles en grès de Fontainebleau regroupés à deux endroits différents a été mise en évidence.

Sur la dalle la plus à l'Est, on peut reconnaître les contours de ce qui peut être un poisson. Le regroupement des dalles le plus

à l'Ouest montre des ensembles de gravures aux formes plus ou moins abstraites. Ces gravures rupestres s'inscrivent dans le cadre des ensembles de gravures connus ailleurs dans le massif de Fontainebleau.

Considérant cette découverte de vestiges mégalithiques préhistoriques, la municipalité s'est engagée à ne pas leur porter atteinte.

Ainsi, il a été proposé de réduire l'emprise du projet d'extension du cimetière en agrandissant la réserve foncière attenante où sont localisés les vestiges. La modification du projet concerne une surface de 2300m² au sein de laquelle les blocs ornés préhistoriques seront préservés par un gel total des terrains. Ceux-ci seront enherbés et entretenus.

Ce nouveau projet n'altérera pas la réflexion qui avait été menée précédemment. À savoir la préservation de l'environnement, l'esthétique et surtout le respect des défunts en leur attribuant les sépultures de leur choix (caveaux, tombes, cavurnes) sur lesquelles chacun pourra venir se recueillir.



La place de l'Eglise Saint-Martin et l'allée des Marronniers

Il s'agit de la réalisation de travaux de remise en état de la voirie de l'allée des Marronniers, le long de la Place de Verdun et du parking de la Place de l'Eglise.

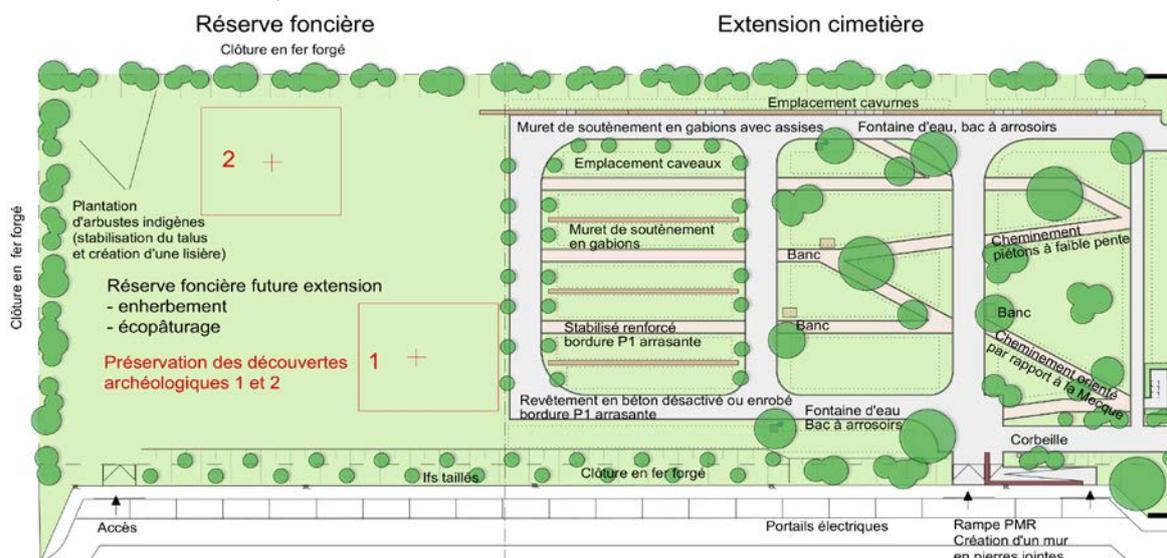
Coût des travaux : 22 000 € TTC

Réfection totale de la rue de la Charlotterie

Les travaux ont repris le 14 octobre dernier. Les travaux de finition (couche de roulement, trottoirs et marquage au sol) seront effectués au début de l'année 2020.

Une réunion de concertation avec les riverains pour l'organisation du stationnement sera mise en place dans les prochaines semaines.

Coût des travaux : 481 000 € TTC



Des rues et équipements accessibles à tous

A Mainvilliers, dans le hameau de Grandvilliers

Pour la sécurité des habitants du hameau, des travaux de création d'un trottoir ont été réalisés afin que les piétons puissent marcher en toute sérénité.

Ces travaux se sont effectués tout en conservant la largeur de la voirie. Ils ont été réalisés à la fin du mois d'octobre et ont duré une semaine. Une partie reste à finaliser. Les travaux concernant cette partie s'effectueront dans les prochaines semaines.

Coût des travaux : 12 828 € TTC.

A Malesherbes, place Mazagran

Il s'agit de la mise en place d'un enrobé sur le trottoir au pourtour de la place et de l'aménagement d'un emplacement pour des personnes à mobilité réduite.

Coût des travaux : 15 800 € TTC

A Orveau-Bellesauve, à la mairie déléguée et à la salle des fêtes

Les travaux extérieurs d'accessibilité de la mairie déléguée d'Orveau-Bellesauve ayant déjà été réalisés, c'est l'intérieur du bâtiment qui va être rénové.

Il s'agit de mettre aux normes les sanitaires, l'électricité ainsi que les portes intérieures.

En bref, tout l'intérieur de la mairie va être refait afin d'accueillir les habitants, dont les personnes en situation de handicap, dans de meilleures conditions.

Calendrier prévisionnel : janvier 2020

Coût prévisionnel : 70 000 € TTC

Par ailleurs, la salle polyvalente sera également rénovée. Deux sanitaires vont être créés.

A la place des anciens sanitaires, il est prévu de faire un vestiaire. L'aménagement de l'entrée est également à l'ordre du jour ainsi que le changement de la porte d'entrée. Pour accéder à la cour herbée derrière la salle, une rampe d'accès sera agencée.

Coût prévisionnel : 30 000 € TTC



Création d'une liaison douce entre le lotissement et le centre-bourg de la commune déléguée de Coudray

Les travaux d'aménagement du lotissement « Les Jardins de Cassini » étant terminés, le réaménagement du centre-bourg de la commune déléguée de Coudray est maintenant à l'ordre du jour.

En effet, ce projet, initié par le Conseil Municipal de Coudray, s'inscrit dans une démarche globale de réaménagement de la commune avec notamment la création d'une liaison entre le nouveau lotissement et le centre historique, la valorisation de l'Eglise et de ses abords.

Le Monument sera déplacé ceci afin de le mettre en valeur. Ce déplacement se fera en concertation avec les habitants.

Coût prévisionnel des travaux : 424 800 € HT

Un nouvel abribus à Mainvilliers (la Râperie)

L'abribus existant se révèle beaucoup trop exigü au regard du nombre de plus en plus élevé d'enfants accompagnés de leurs parents. Il a donc été décidé de remplacer cet abribus par un nouveau en bois de 10 m² posé sur une dalle en béton. Pose début 2020.

Coût : 3 700 € TTC, dalle de béton comprise.



> Portrait Julien Normand Électricien

Entretien des bâtiments

Julien Normand a pris ses fonctions à la mairie du Malesherbois le 16 août dernier. Agé de 33 ans, marié et

père de 3 enfants, Julien réside à Malesherbes. Diplômé d'un CAP Plomberie et d'un BEP d'électrotechnique, il a d'abord exercé ses fonctions en Essonne au sein de la mairie de La Ferté-Alais de 2007 à 2019. Souhaitant se rapprocher de son domicile, il a répondu à l'offre d'emploi de la municipalité. Il a été embauché en tant qu'agent électricien et effectue, grâce à son double cursus, des tâches polyvalentes.

Le projet de jardins familiaux et partagés avance bien

En 2012, la commune de Malesherbes a acquis des terrains à l'abandon dans le bas de Malesherbes. La Commune du Malesherbois a ensuite décidé de conduire, sur cet espace, un projet environnemental de grande envergure.

Ces terrains sont drainés par des noues et des fossés ce qui les rend propices à la culture maraîchère. Un espace de 7 000 m² a été dépollué, nettoyé et rendu cultivable afin d'accueillir différents types de jardins. « Pour ce faire, nous sommes aidés par la Fédération Française des jardins collectifs et familiaux à qui nous avons demandé une étude paysagère sur le site » explique Jean-Pierre Bouchet, adjoint de l'environnement à la Commune du Malesherbois.

Les jardins familiaux

Il y en aura une trentaine. Chaque personne aura à disposition un lopin de terre privé de 50 à 100 m². Les jardiniers amateurs auront un

petit abri pour y entreposer leurs outils. Pour l'arrosage, il est envisagé de creuser un puits relié à un réseau d'eau avec une pompe immergée. Cette eau n'est pas connectée à l'eau de ville et ne sera donc pas potable.

Les jardins pédagogiques

Ce seront de petits carrés d'environ 10 m² réservés aux enfants des écoles primaires. Des jardins à thème comme la culture de plantes aromatiques ou de fleurs messicoles (plantes des champs) seront également organisés.

Les jardins suspendus

Certains jardins seront suspendus à 80 cm du sol afin d'accueillir des personnes âgées ou des personnes à mobilité réduite.

Le jardin partagé

C'est un espace cultivé collectivement sur 950 m². Le jardin réunira des amoureux de la nature qui souhaitent faire partager

leur savoir-faire et apprendre des autres. A l'entrée, un chalet sera construit pour l'accueil. On y trouvera peut-être une serre pour faire pousser certains plans. A suivre...

Les usagers de ce jardin doivent être obligatoirement adhérents à une association. Celle-ci est en voie de création. La Commune du Malesherbois interviendra pour encadrer l'association en présentant une charte environnementale. L'association s'engagera à respecter cette charte de façon rigoureuse car « Nous sommes sur une zone très sensible en matière de faune et de flore » précise Jean-Pierre Bouchet.

Comme l'association est créée par les jardiniers qui seront chargés d'animer le site, Jean-Pierre Bouchet lance un appel aux personnes intéressées en leur demandant de se faire connaître en mairie dès maintenant.



Une campagne de vérification de vos dispositifs d'assainissement non collectif commencera en 2020.

Les logements qui ne peuvent pas être raccordés au réseau d'assainissement collectif (ou tout-à-l'égout) doivent être équipés d'un système individuel de traitement des eaux usées (par exemple : une fosse).

Ces dispositifs doivent être conformes à la réglementation en vigueur.

Ainsi, dans le cadre d'un marché global d'actualisation des Schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable et Assainissement, le cabinet **IC Eau Environnement** va réaliser un état des lieux de l'assainissement individuel sur les communes déléguées de :

COUDRAY, LABROSSE, MAINVILLIERS, MANCHECOURT, MALESHERBES, NANGVILLE et ORVEAU.

Cet état des lieux doit permettre de vérifier la nature, l'état et l'entretien des assainissements individuels, ainsi que de prendre en compte les contraintes du secteur géographique

(nature du sol, présence de nappe phréatique, taille des parcelles...) et les potentiels dysfonctionnements qui en découlent.

Les techniciens pourront également vous apporter des conseils concernant le maintien en bon état de votre installation, des démarches pouvant être effectuées auprès du SPANC.

Afin de réaliser cet état des lieux, des visites domiciliaires vont avoir lieu en 2020.

Chaque visite durera environ 1h et sera prise en charge par la collectivité dans le cadre du marché en cours. Nous vous remercions de répondre favorablement à leur demande qui aura lieu fin janvier par courrier. Merci de prendre rendez-vous avec eux comme l'indiquera le courrier.

Afin de vous expliquer notre démarche, une **réunion publique aura lieu le mardi 11 février 2020 à 19h30, salle HELIOS à COUDRAY.**

Environnement : Propreté urbaine

Une nouvelle balayeuse a été acquise pour l'entretien des voiries de la commune déléguée de Malesherbes. Cette nouvelle balayeuse compacte est mieux adaptée aux besoins de la commune. Elle permettra également de faciliter la tâche des agents d'entretien et donc d'améliorer l'efficacité en matière de propreté par un entretien régulier des voies communales.

Coût de la balayeuse : 168 000 € TTC

Pour ce qui est de l'entretien des voiries des communes déléguées HORS Malesherbes, un prestataire extérieur a été choisi. Une balayeuse passera 4 fois par an, à des périodes judicieuses, afin que la voirie de ces communes déléguées soit entretenue correctement.

Coût de la prestation : 15 000 € TTC par an

Deux nouveaux visages au sein de l'équipe des espaces verts



> Portrait de Rémy Darras

Rémy Darras, 30 ans, est jardinier à la Commune du Malesherbois depuis le 19 juillet 2019. Le jeune homme a toujours été passionné par le travail à l'extérieur et plus particulièrement par tout ce qui concerne l'environnement et les espaces verts. Rémy a effectué ses études à Beaune-la-Rolande où il a obtenu un BEP agricole ainsi qu'un bac professionnel dans la même spécialité. Il a ensuite travaillé comme jardinier à la mairie de Boutigny-sur-Essonne pendant 9 ans. Il vient renforcer l'équipe des espaces verts du Malesherbois en apportant sa solide expérience.



> Portrait de Ludovic Triffault

Ludovic Triffault, 39 ans, a pris ses fonctions comme jardinier à la Commune du Malesherbois depuis le 19 juillet 2019. Diplômé d'un BEP Travaux Paysagers, Ludovic a d'abord travaillé dans diverses entreprises privées d'Espaces Verts pendant 13 ans. Il s'est dirigé ensuite vers la Fonction Publique Territoriale et a travaillé pendant 9 ans à la mairie de Boutigny-sur-Essonne. Avec l'équipe des Espaces Verts de la Commune du Malesherbois, il a à cœur d'embellir la commune en la fleurissant tout en respectant la politique environnementale.

Retour sur la mise en place de la mutuelle communale un an après

La mise en place d'une mutuelle communale a deux objectifs :

- > obtenir un retour aux soins de santé pour les uns,
- > redonner du pouvoir d'achat pour les autres.

« Au cours de ces dernières années, de nombreuses personnes ont vu chuter la qualité de leur accès aux soins et à la santé. Les ménages dont les ressources se situent au-dessus de la CMU (Couverture Maladie Universelle) ont de plus en plus de mal à se soigner. Des personnes hésitaient à se faire soigner les dents ou les yeux car les frais engendrés sont particulièrement onéreux sans une complémentaire santé abordable » explique Chantal Piau, maire-adjointe aux affaires sociales.

Ainsi, en 2017, la municipalité, consciente que de nombreux habitants ne souscrivaient pas à une mutuelle complémentaire de la sécurité sociale, a décidé de créer une mutuelle communale en partenariat avec l'assureur

Groupama. Le principe est de s'unir pour obtenir des conditions tarifaires très avantageuses.

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut résider dans Le Malesherbois et ne pas bénéficier d'une couverture au sein d'une entreprise. **Il n'y a aucune limitation d'âge ni de ressources.**

Aujourd'hui, c'est plus d'une centaine de personnes qui a adhéré à cette mutuelle.

« **La municipalité ne paie rien, cela n'a donc pas d'impact sur les impôts des habitants.** Nous avons voulu **un service de proximité** en demandant à Groupama d'effectuer une permanence hebdomadaire à Malesherbes. Par ailleurs, les tarifs dégressifs pratiqués par l'assureur permettent de redonner **du pouvoir d'achat aux personnes adhérentes** » détaille Chantal Piau, adjointe aux affaires sociales.

Infos pratiques

Permanence tous les mercredis de 14h à 17h
à la mairie déléguée de Malesherbes
place de l'Hôtel de Ville

Témoignage

Monsieur **Henri-Noël Fischer et son épouse Thérèse**, un couple de sexagénaires, habitant à Malesherbes témoignent.

« Nous sommes adhérents à la mutuelle communale depuis un an. Pour nous, qui avons à notre âge des examens de contrôle fréquents, cette complémentaire est très intéressante. Les tarifs sont plus avantageux que ceux de notre mutuelle précédente pour la même qualité de prestations. Le fait qu'il n'y ait pas de limite d'âge nous a agréablement surpris. C'est une très bonne initiative de la municipalité ».



Apprendre l'informatique à 60 ans et + !

Vous avez 60 ans ou plus et vous souhaitez vous former au numérique ?

Venez participer à l'atelier «En route vers le numérique !» animé par un professionnel de l'informatique. **Cinq séances collectives et adaptées**, pour plus de convivialité. Groupe de 10 participants, niveau débutant à intermédiaire.

Première séance : le jeudi 16 janvier 2020

Renseignements et inscriptions obligatoires **à partir du jeudi 2 janvier 2020**

Tél. 02 38 34 85 36

Les démarches du quotidien (emploi, retraite, famille...) sont de plus en plus dématérialisées. Bien consciente que ce n'est pas toujours simple, la Commune du Malesherbois oeuvre pour l'inclusion de tous via la mise en place d'ateliers informatiques. La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais nous accompagne également avec la mise à disposition de matériel en libre-service (via l'Espace Services Publics (ESP), place du Martroy) mais avant tout par un accompagnement à l'utilisation des outils et des services avec la présence d'un agent ESP.

La Commune du Malesherbois modernise ses services !

Depuis septembre dernier, la Commune du Malesherbois s'est engagée dans un processus de modernisation des procédures administratives : « la gestion de la Relation Citoyen ».

La Commune du Malesherbois modernise ses services avec la création du Compte citoyen, une plateforme qui permet à tous de réaliser **en ligne 24h/24 et 7j/7**, un grand nombre de formalités administratives, de procéder à toutes les démarches concernant la famille et d'améliorer la relation ville/citoyen. Cette démarche s'inscrit dans un projet global initié par la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.

Plus besoin de se déplacer ou d'attendre au guichet ! Désormais, les démarches administratives en matière d'état civil ou encore les demandes de rendez-vous peuvent s'effectuer en ligne, depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Véritable gain de temps pour l'utilisateur, le Compte citoyen, c'est aussi la promesse d'un service public plus efficace, plus durable et écologique. Avant tout évolutive, cette plateforme sera progressivement enrichie de nouveaux services, pour simplifier toujours plus les démarches des habitants et améliorer la relation ville-citoyen.

Une connexion simple

La connexion s'effectue depuis le site **www.ville-lemalesherbois.fr**, à partir du lien « Mes Démarches » situé dans le menu. Avec ou sans compte créé, l'internaute peut effectuer en quelques clics de nombreuses démarches.

De plus, grâce au bouton **France Connect**, les usagers peuvent se connecter depuis la plateforme avec la même identité numérique utilisée pour d'autres services en

ligne (impots.gouv.fr, Ameli.fr ou la Poste). Plus besoin donc, de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe.

Une plateforme citoyenne et d'échange avec les services municipaux.

Au-delà des télé-services, le Compte citoyen instaure, par la création d'un compte, un véritable échange sécurisé et personnalisé avec les services. La création d'un compte facilite en outre les démarches :

> On accède à un historique des demandes qui permet de suivre leur traitement par les services ;

> C'est un gain de temps dans la constitution du dossier puisque une fois le profil créé, il n'est plus nécessaire de ressaisir les informations à chaque démarche.

Un espace pour les Familles : le portail Familles

Fonctionnel, intuitif et facilement accessible depuis le site ville-lemalesherbois.fr, le portail Famille simplifie aussi les démarches relatives à la famille. Remplaçant l'ancien portail dédié, il est la nouvelle porte d'entrée pour les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école et à la cantine.

Il permet de payer les factures en ligne et facilite la gestion des informations des foyers.

Nouveauté : ce portail est accessible sur les smartphones et tablettes.

Un espace pour les abonnés «eau et assainissement»

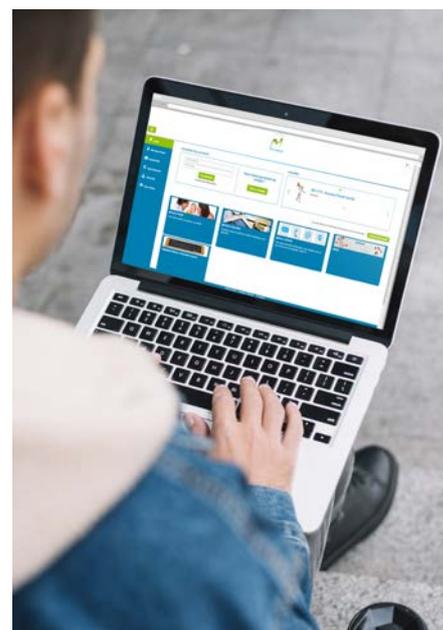
Le portail des abonnés eau et assainissement a été mis en ligne

très récemment. Depuis cet espace, vous pouvez créer ou résilier votre abonnement, consulter et payer vos factures et suivre vos consommations d'eau. Il est également accessible depuis le site ville-lemalesherbois.fr.

Un service public plus durable et écologique

Moins de déplacements, moins de formulaire et de papier à remplir, ces outils et services s'inscrivent aussi dans une démarche durable et écologique. Ils améliorent l'accès des services de la Commune aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer facilement (personnes à mobilité réduite par exemple).

Le déploiement de tous ces nouveaux outils et services a demandé aux services municipaux et intercommunaux un travail supplémentaire pour répondre au mieux à vos attentes. Un travail de longue haleine qui, nous l'espérons, facilitera vos démarches administratives et familiales.



La Commune du Malesherbois s'investit pour les Jeux Olympiques 2024



« *L'esprit des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 doit se répandre sur l'ensemble du territoire* » a précisé Tony Estanguet, ancien champion olympique de canoë et Président du Comité d'Organisation des JO de Paris 2024.

Pour cela, le comité a créé le label « **Terre de Jeux 2024** » qui récompense les collectivités les plus engagées dans la vie des Jeux. En échange, le comité s'engage à faire bénéficier les collectivités partenaires d'un coup de projecteur mais aussi de la possibilité d'intégrer la liste des centres de préparation aux Jeux qui pourront accueillir les délégations sportives internationales.

La Région Centre-Val-de-Loire est l'une des premières à être labellisée « Terre de Jeux 2024 ». D'ores et déjà, le Département du Loiret a répondu à la sollicitation de la Région afin de recenser des équipements sportifs susceptibles d'être utilisés pour la préparation des athlètes mais également les hébergements

hôteliers, les espaces touristiques et culturels etc..

« *La Commune du Malesherbois s'est portée candidate au label « Terre de Jeux 2024 »* précise Franck Delmond, adjoint aux sports : « *Habituellement seule la ville organisatrice, en l'occurrence Paris, mobilise ses habitants. Pour la première fois, Paris 2024 permet à tous les territoires de France de contribuer à la dynamique des Jeux. Nous ne sommes pas loin de Paris et nous avons des atouts, à savoir un hôtel cinq étoiles (Château et Spa d'Augerville-la-Rivière), des équipements sportifs comme le golf d'Augerville et le complexe sportif de La Fontaine à Joigneau à Malesherbes sans oublier l'Atelier-Musée de l'Imprimerie situé à Malesherbes pour le vecteur culturel associé au label* ».

Devenir une collectivité « Terre de Jeux 2024 » c'est partager la conviction que le sport change la vie, qu'il est, par les émotions qu'il suscite un vecteur incomparable de rassemblement et de cohésion sociale, que le sport, par les valeurs

qu'il véhicule est un formidable outil d'éducation et d'inclusion.

La Commune du Malesherbois figure aujourd'hui parmi les 500 premières collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 ».

Elle ambitionne d'accueillir les délégations internationales dans le domaine du football en devenant centre d'entraînement.

La Commune du Malesherbois a également proposé le golf du Château d'Augerville-la-Rivière comme centre d'entraînement. Bien que cet équipement ne soit pas sur notre territoire, son rayonnement participe à l'attractivité de notre commune.



Améliorer votre habitat : la Communauté de Communes apporte conseil et subventions

Remettre en état son logement, améliorer la performance énergétique de sa maison ou l'adapter à la perte d'autonomie, représentent un coût financier qui peut s'avérer lourd. Pour faire face aux difficultés économiques rencontrées par certains propriétaires, la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais a souhaité investir massivement dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Ce dispositif d'envergure est lancé, depuis le mois d'avril, sur l'ensemble des trente-deux communes du territoire pour une durée de trois ans.

L'objectif fixé est double : apporter des conseils gratuits et un accompagnement tout au long du projet, puis proposer des subventions, sous conditions de ressources, aux propriétaires privés qui occupent ou louent leur logement et qui souhaitent réaliser des travaux.

La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais a souhaité définir trois actions stratégiques :

1/ Améliorer les performances énergétiques et lutter contre la précarité énergétique

Chaudière défectueuse, fenêtres mal isolées, dispositif de ventilation détérioré... Les logements des ménages constituent le premier gisement d'économie d'énergie.

Sur les trente-deux communes, 60 % des résidences principales ont été construites avant 1975. 15% des logements du territoire sont en étiquette énergétique E, F et G et sont occupés par des propriétaires.



2/ Maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées ou en situation de handicap dans leur domicile

Avec le vieillissement de la population, les personnes en situation de perte d'autonomie ou de handicap sont de plus en plus nombreuses. Pour leur permettre de rester le plus longtemps possible autonomes, des travaux d'adaptation et d'accessibilité sont très souvent nécessaires.

10% de la population de notre territoire ont plus de 75 ans et une forte hausse est à prévoir dans les années à venir. La ½ des plus de 80 ans vivent seuls.

3/ Rénover les logements devenus vétustes et les parties communes des copropriétés

Le traitement de l'habitat dégradé suppose des coûts de travaux élevés et les propriétaires ne possèdent généralement pas une capacité financière suffisante.

450 logements sont indignes et 58% occupés par leur propriétaire. A ce jour, plus de 1 300 logements sont vacants dans le parc privé dont pour la ½ depuis plus de 2 ans.

Sur le volet « copropriétés » : 33 copropriétés potentiellement fragiles dont 27 recensées sur Le Malesherbois.

76% d'entre elles datent d'avant 1949. A noter également que 90% des copropriétés ont moins de 12 logements et sont occupées par une majorité de locataires.

Des aides cumulables

La Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais accompagne chaque projet. Les subventions accordées par la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais (sous conditions de ressources) sont cumulables avec celles accordées actuellement par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), l'Etat et le Conseil Départemental du Loiret.

Sous certaines conditions, l'économie peut ainsi représenter jusqu'à 80 % des dépenses subventionnables pour les propriétaires occupants.



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Votre contact

Michaëla RYAN, chargée de mission Habitat, vous reçoit sur rendez-vous **le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15** à la maison de ville et des associations 19/21 place du Martroy à Malesherbes.

Tél. 02 38 33 92 68

habitat@pithiveraisgatinais.fr

Une programmation culturelle diversifiée :

Pour le premier semestre 2020 : Explorons de nouveaux horizons au travers du théâtre, de la musique...

LE MALADE IMAGINAIRE

Théâtre classique à partir de 7 ans

Le premier rendez-vous de la saison culturelle pour l'année 2020 sera un grand classique.

Le **premier week-end de février, le dimanche 2 à 17h30**, le Grand Ecrin accueillera **LE MALADE IMAGINAIRE** : un classique du théâtre français.

« Presque tous les hommes meurent de leurs remèdes et non pas de leurs maladies ». Dans cette farce, Molière règle ses comptes avec la médecine. La drôlerie féroce de la pièce y est mise à feu par la mise en scène de Jean-Philippe Daguerre et ses fidèles comédiens tout au long de cette diablerie domestique.

Tarifs : 12 € et 5 € pour les étudiants et moins de 18 ans.
Placement numéroté.



MICHAËL JONES - «AU TOUR DE»

1ÈRE PARTIE : ARZEL FAMILY

Concert Rock

samedi 28 mars 2020 à 20h30

Michaël Jones, chanteur, musicien, ami et complice de Jean-Jacques Goldman « sur scène, sur disque, et dans la vie ». Au programme : après les tubes de son répertoire personnel, les trois quarts du concert sont consacrés aux chansons de Jean-Jacques Goldman pour revisiter les plus grandes chansons du célèbre trio Fredericks/ Goldman /Jones : «Envole-moi», «Quand la musique est bonne», «Là bas», « Elle a fait un bébé toute seule »...

Première partie : Arzel Family est une histoire de famille, il y a la soeur, le cousin, le frère et les instruments. Ils ont grandi entre rock et musiques traditionnelles, toujours attirés par les voix, les harmonies et les mélodies aux accents celtiques.

Tarifs : 20 € et 10 € pour les étudiants et moins de 18 ans. Placement libre.



CONCERT DES PROFESSEURS DE L' ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DU MALESHERBOIS

Chaque année, le concert des professeurs de l' école municipale de musique du Malesherbois est très attendu, et pour cause : il permet aux élèves et à leurs parents de découvrir les enseignants dans leur rôle de musiciens et d'interprètes.

Au programme sur la scène du Grand Écrin le **vendredi 03 avril 2019 à 20h30** : violon, violoncelle, flûte, percussions, guitare, piano...

Un rendez-vous incontournable pour tous où originalité, variété et qualité sont de mise. Entrée libre.

Les élèves de l'Ecole de musique seront ensuite à l'honneur en se présentant devant le public lors de deux auditions **les 27 mai et 06 juin à 18h30**.

Entrée libre



ADIEU MONSIEUR HAFFMANN

Théâtre

dimanche 17 mai 2020 à 17h30

Paris, 1942. Le port de l'étoile jaune pour les Juifs est décrété. Joseph Haffmann propose à son employé Pierre Vigneau de lui confier sa bijouterie, s'il accepte de le cacher en attendant que la situation s'améliore. Pierre prendra-t-il le risque d'héberger clandestinement son "ancien" patron dans les murs de la boutique ? Et si oui, à quelle condition ?

Une pièce qui parle d'amour, de courage et de peur... et qui au coeur de l'histoire, aide à mieux comprendre le désordre des hommes.

Une pièce récompensée par 4 Molières en 2018.

Tarifs : 25 € et 10 € pour les étudiants et moins de 18 ans.
Placement numéroté.

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'équipe de la bibliothèque du Malesherbois propose aux enfants de 4 ans et plus l'heure du conte, un mercredi par mois à 10h30.

Un moment d'éveil pour les petits et un retour en enfance pour les plus grands.

Chacun y trouvera son « conte » !

15 janvier 2020 :

«Le bon festin»
et «Un petit fennec très malin»

26 février 2020 :

«Les trois petits cochons et le loup»
et «Le mouton jardinier»

18 mars 2020 :

«La belle et la bête»
et «Le secret de la fée»

29 avril 2020 :

«Le renard et le coq»
et «La chatte blanche»

20 mai 2020 :

«La grande course»
et «Le lion et le moustique»

17 juin 2020 :

«La petite galette ronde»
et «Le petit singe qui voulait écrire»

La saison culturelle semestrielle se terminera traditionnellement le 13 juillet par le feu d'artifice suivi du bal populaire.

Les rendez-vous de l'atelier-musée de l'imprimerie



L'année 2020 s'annonce tout aussi riche autour de 4 temps forts :

Samedi 18 Janvier 2020 de 17h00 à 23h00 : Nuit de la Lecture

Les Livres qui vous ont donné envie de lire, animée par Thomas Gaubiac, metteur en scène et Cécile Leterne, comédienne.

Vendredi 03 Avril 2020 : Ouverture de la première **exposition temporaire – Le Temps des Vinyles**. Décrypter l'aventure et la culture graphique des années 60/80, défendues par les plus grands artistes (graphistes, plasticiens, photographes, typographes, illustrateurs, affichistes, maquettistes, directeurs artistiques, réalisateurs audiovisuels...). Une culture en images qui a accompagné une culture musicale, toutes deux à l'origine d'une culture jeune, où l'émergence d'une classe d'âges accédant à la consommation de masse et affirmant son identité.

La programmation des Vacances de printemps fera écho à l'exposition temporaire, notamment avec l'édition 2020 de Dansez au musée les 18 et 19 avril, en partenariat avec l'association Malesherbes Danse Moderne.

Dates de l'exposition : 03 avril au 31 décembre 2020.

Samedi 16 Mai 2020 : Nuit Européenne des Musées – A partir de 18h00, nouvelle nuit muséale et musicale, en accès libre. Une façon originale de découvrir les expositions

permanente et temporaire de l'AMI au rythme des concerts et autres animations originales.

Rentrée 2020 : Salon du livre

« **Les lecteurs et leurs lectures** ». Soutenu par d'importantes maisons d'édition, plus de 80 auteurs, éditeurs, illustrateurs locaux, régionaux et nationaux donnent rendez-vous aux publics - rencontres, échanges, conférences, ateliers ... séances de signatures. Quand la rentrée littéraire s'installe dans la Cité du Livre...

D'autres rendez-vous - rencontres d'auteurs, conférences, spectacles en famille, lectures musicales ... complèteront ces temps forts, sans oublier des programmes riches pendant les vacances scolaires : visites guidées quotidiennes, ateliers découverte, atelier de pratique artistique, stage, lecture de conte, ateliers d'écriture.

Depuis le 4 décembre 2019, chaque mercredi à 14h00, un atelier de pratique artistique autour des arts graphiques est proposé.

Les projets de l'AMI continuent ... 1 000 m² supplémentaires, attenant aux 4 000 m² de l'exposition permanente actuelle, sont en cours d'aménagement. Ces espaces accueilleront l'exposition temporaire prévue en avril 2020 (voir ci-dessus), un auditorium de 250 places et des salles de réunions ; ouverture prévue en mars 2020.

31 500

c'est le nombre de visiteurs ayant visités l'Atelier-Musée de l'Imprimerie depuis l'ouverture en octobre 2018, une fréquentation portée par le public individuel et familial (53%) puis associatif et entreprise (26%) et scolaire (21%).

Lectures, rencontre d'auteurs, ateliers d'écriture, conférences, théâtre pour enfants, concerts, danse ... plus de 20 rendez-vous ont animé cette première saison culturelle. La première édition de la Nuit européenne des Musées, le samedi 18 mai dernier, a réuni plus de 2000 personnes pour une nuit muséale et musicale en compagnie de circassiens, de chanteurs, de musiciens et de nombreuses visites découvertes.

« *Un petit bijou* » LE DAUPHINÉ

Infos pratiques

Atelier-Musée de l'Imprimerie
70, avenue du Général Patton
Malesherbes
45330 Le Malesherbois
www.a-mi.fr // info@a-mi.fr
02 38 33 22 67

Horaires du musée

Mardi au vendredi :
09h00-17h30
Samedi : 14h00 - 17h30
Dimanche : 10h00 - 17h30
Lundi, groupes sur réservation uniquement

Tarifs

Adulte : 8€
Senior* (+ 65 ans) : 6€
Jeunes* (6-18 ans) - Etudiants* : 4€
- 6 ans* : gratuit
Forfait famille - Parents ou Grands Parents (+ 4 enfants maximum) : 20€

* *Un justificatif peut être demandé*

Le groupe Démocratie Diversité Proximité

Le budget 2019 du Malesherbois a été rejeté le 11 avril dernier avec une large majorité par 51 voix contre 29. Comme le stipule la loi, la Chambre Régionale des Comptes (CRC) a été saisie par le Préfet pour rendre un avis et imposer un nouveau budget.

La CRC a confirmé nos principales remarques notamment celles de retirer un certain nombre d'investissements qui avaient fait polémique en conseil municipal. De nombreux réajustements ont même été imposés suite aux anomalies constatées dans le budget proposé au vote.

Nous regrettons ce temps perdu, dû uniquement à l'entêtement de l'équipe en place à présenter au conseil municipal un budget non validé totalement en commission.

Contrairement à ce qui a pu être divulgué à de nombreuses reprises, le retard pour la réalisation des travaux prévus en 2019 n'incombe pas au rejet du budget mais à la présentation d'un budget non conforme à la loi. C'est de la responsabilité d'un élu de ne pas accepter un document inadéquat et inacceptable et donc, de ne pas y apposer sa signature. C'est notre conception du rôle d'un élu.

La demande de détachement.

A deux reprises, le conseil municipal a demandé au Préfet le détachement de quatre communes déléguées. Le Préfet a fait fi de nos demandes et a repoussé le déclenchement de l'enquête publique au mois de janvier 2021. C'est un déni de démocratie ! Un mépris des décisions de la majorité des élus.

En conclusion,

Si la charte avait été respectée dans son esprit et dans sa lettre, les décisions auraient été prises en concertation, dans l'échange et la confiance.

Quel dommage pour ce beau projet et pour notre belle commune du Malesherbois...

Le groupe Solidarité et Progrès pour Le Malesherbois

Monique ROSSI, Isabelle BECHU, Alain LEDUR, Jean-Luc AMANY et Bernard MOISY

L'année 2019 se termine, ainsi que le mandat municipal 2014-2020 auquel nous avons participé sans agressivité, sans invective, sans esprit partisan, mais avec toujours la détermination d'œuvrer pour le bien des habitants.

Nous vous souhaitons une année 2020 pleine de fraternité, de chaleur humaine, de gentillesse, et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

COUDRAY

Naissance

- BIDAULT Andréa
- MABANZANI Abigaël
- NOIRAT CHANCLUD Chloé
- PEDROSO FERNANDES Julia
- VAILLANT Aurèle



Décès

- BOUCHENY Simone
- DHAINAUT Henri
- TIXIER Monique
- VACHERESSE Bernard

LABROSSE

Naissance

- FLAUS Daphné



MAINVILLIERS

Naissances

- BOUILLARD Lola
- DUFOUR Judith
- DEBARBOUILLE BERTHAUT Théo
- IBOS ROSE Ethan



Pacs

- ALVES DA SILVA Maria et PEIXOTO DE CASTRO José



MALESHERBES

Naissances

- ADJOBI Anne-Séraïa
- AIMEUR Liess
- ALVES Capucine
- ANTUNES Lucas
- BARENTON BERLEMONT Jules
- BAZIN Jules
- BEATA-BERRET Noa
- BERRIZ Ylies
- BONNEFOND Théa
- BONNOR Clémence
- CAPELLI SIMEONE Giovanni
- CHAHBOUNE Adam
- CHAUDRON Yhan
- DA CONCEIÇA Laura
- DUNAIME OMNÉS Charly
- DUPONT Johan
- EL HASSAK Soulayman
- EL YASNI SAUVAGE Raphaël
- GARILHE Alma
- GHALIA Mohamed
- GOUBO Emmanuel
- GOUBO Joseph
- GRIMALT Lana
- GÜNGÖR Bunyamin
- JAKROUR Inès
- KANOUNI Nihel
- KASSIAN CAPITAINE Giovanny
- KAYEMBE NSENDA Useni
- KHAYOUB Salma
- KILIC Yunus
- KUMBO Merveille
- LAHKIM Arÿa
- LAÏSSOUF Marwane
- LAMHAMDI Reham
- LAVADOURO Manon



- MAHTOUT Léo
- MANIANGA-TAMBA Anne-Gemma
- MEMEDOVSKI Janna
- MENDES Meita
- MENDY Louizio
- MIANTEKILA NTAKU Shany
- MOKHTAR SEDDIK Léa
- OWELE Jayson
- ÖZEN Ercan
- PEDROSO FERNANDES Julia
- PLOUARD-LIFSITZ-BOWDEN Mylène
- ROBERT Abby
- SAMAKE TRAORE Aminata
- SERRE Antoine
- SIMON-JEAN Yuan
- SOUDAY Maélyne
- TEBIB Lyad
- YANG Liam
- ZABOROWSKI Tommy

Décès

- BIBENT née BOUGON Simonne
- BOULLAY Marcisse
- BUTTE Bernard
- CHALINE Robert
- CHAPART née LEBOEUF Louise
- CHAPUT née BRICARD Marie Hélène
- CHERUY née VERTAIN Ernestine
- CITRON née LARGANT Cécile
- CONAC née PINCHETTI-LANDRE Marie
- COQUARD née DARDELET Fernande
- D'ABOVILLE née PERRIER Odette
- D'AGOSTINO née ROUSSEAU Monique
- DARCHEN née LE CORRE Françoise
- DA ROCHA née QUEIROZ DE MA Marie da
- DAUVILLIERS Jean
- DESGRANGES née PELLETIER Madeleine
- DELMOND née CHAPOTOT Christiane
- DESTRÉE Jean
- DETHOU née THOMAS Paulette
- DEVOL née VIZUËTE Luisa
- DUPLAQUET née HERREMANS Jacqueline
- FREIN née BRISSET Marie
- EL HASSAK née HOPPAN Irina
- ETEKO DASA Lombe
- FORNACIARI née HURAUULT Madeleine
- FRANZON née SMITARELLO Mireille
- FRIQUET née MORICE Janine
- GONÇALVES MEIRA Manuel José

- GONDANGE Robert
- GRÉZANLÉ Alain
- GUENERET Dominique
- GÜNGÖR Bunyamin
- KNAPP née IMBERT Paule
- LANGEN née GAUCHET Nadine
- LAROCHE née DUSOLLE Suzanne
- LEBLANC née POIGET Simone
- LIGOT André
- LIRAUD née BOSSERELLE Renée
- MANSOURI Mohamed
- MARION née BEAUDET Huguette
- MARIUS Marc
- MÉTAYER Marcel
- MULLER Dominique
- MURIGNIEUX Thérèse
- NICOT née TÊTU Evelyne
- PELLEGRIN Jean-Louis
- RANJA Liaqat Ali
- RATARD née BOUCHENY Simone
- SEVIN née DROUET Jeanne
- SOUSA Joaquim
- SOUVILLE née CHAMAULT Georgette
- TERRY née LANDAIS Gisèle
- TESTONI Antonio
- VÉRON née RIVIÈRE Micheline
- VÖGELE Grégory

Mariages

- BIANGALA META Sylvie et MAYINDU Chokky
- BOUHEDDI Myriam et BOTTE Kevin
- DEKONINCK Aurélie et BOUCHARIN Vincent
- DREYFUS Julia et BAILLON Stéphane
- DURAND Noémie et MANSOURI Jalal
- HOPPAN Irina et EL HASSAK Salah
- GRENOUILLEAU Justine et Romain ROUSSY
- LE RIGUER Murielle et FRESSANCOURT Gilles
- LETHIMONNIER Marie-Laure et DA SILVA MARTINS Jorge
- MARCHUT Tracy et BRIAND Christophe
- NONGNIDE ASSOGBA Anastasie et CHANHOUN Codjo
- RAVIER Valérie et RELO Gaëtan
- ROGER Elodie et LAROUCHE Soufiane
- SOUHAIL Samira et MERCIER Antoine
- TRESOS Aurélie et KHALIFA Zied
- SEDDIQ Heidi et BERTHELOT Nicolas



- WOJTASZACK Rosalie et Mickaël HECTOR

MANCHECOURT

Naissances

- BLOCHET Liam
- BOTERDAEL Solara
- BUSQUET Amy
- CARABAJAL Riley
- COULMIER RÉVEILLON Soën
- CUDENNEC Erwan
- DESULMÉ Jimmy
- ELMZAH Jihane
- HENRIQUES Iry
- SADIKALAY Tianah



Décès

- DELAFOY Liliane
- HUREAU Régis
- KAHOUAL Ali

Mariages

- LOUISY Mélanie et PIERRE Pascal
- NGAMBI Cécile et LANGEVIN Guy
- NIJEAN Gladys et KENNENGA Olivier
- VALERE KESLER Virginie et LUTTON Loïc



NANGEVILLE

Naissance

- ARSENIO Kézia



Décès

- EVESQUE Jaques

Mariages

- KUPIENNE Maité et CIRET Anthony
- DUFRENNE Hélène et LADNER Romain



ORVEAU-BELLES-AUVE

Naissance

- FABEL ODIN Émy
- VAAST Alizée



Décès

- BOUCHET Marie veuve CHANCLUD
- TOURNE Michel
- OLIVIER René
- CORMIER Claude

Mariages

- COMPAGNON Alban et LE REST Sandra
- KAUFFMANN Nicolas et PAUDOS Claire



Pacs

- QUINOT Catherine et JEANET Georges
- MALATRAY Mickaël et ALMAGRO Jennyfer
- BEKI Ceyhan et De AMORIM Loïc



«Pratiquer ensemble dans une ambiance chaleureuse», telle est la devise de l'association **Maintien en Forme**



L'association Maintien en Forme de la commune déléguée de Manchecourt, affiliée à la Fédération Française Sports pour Tous et présidée par Marylène Rousseau, propose deux activités aux adultes sans limitation d'âge :

Une activité d'extérieur avec la marche tous les mardis matin. Une trentaine de marcheurs pratique une marche tranquille de façon à n'exclure personne. Cette marche s'associe à la découverte de l'environnement et s'effectue en toute convivialité.

Une activité à l'intérieur de la salle polyvalente de Manchecourt avec la gymnastique.

Les cours ont lieu tous les vendredis après-midi de 14h30 à 15h30 et sont dispensés par un professeur diplômé.

Marylène Rousseau insiste sur ce dernier point : « *Nous tenons à ce que notre professeur ait des diplômes et de l'expérience. Isabelle Martin qui anime notre cours connaît parfaitement les gestes à effectuer et ceux qu'il ne faut pas faire. Chacun pratique selon ses possibilités sous*

l'œil bienveillant d'Isabelle ».

Actuellement, 18 personnes adhèrent à cette activité.

L'état d'esprit du « pratiquer ensemble » dans une ambiance chaleureuse tout en se maintenant en forme est la devise de l'association.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Marylène Rousseau au 02.38.30.33.07 ou au 06.08.92.35.43

Arts en Mainvilliers

La commune déléguée de Mainvilliers organisait dimanche 17 novembre son 4^{ème} salon Arts en Mainvilliers. Trente artistes ont exposé leurs peintures, sculptures, et photographies dans l'Eglise Saint-Laurent et dans la salle polyvalente Christian Thoret.

Les élèves de l'école de Coudray participaient également à l'exposition en présentant leurs œuvres d'art plastique.



Comité de Jumelage Bruck-Malesherbes : un séjour en Allemagne pour les jeunes en projet pour l'année 2020

Le 1^{er} novembre, une délégation du Comité de Jumelage du Malesherbois s'est rendue à Strasbourg pour rencontrer la délégation de Bruck. Les membres du Comité étaient accompagnés de Madame Dauvilliers, Maire du Malesherbois et de Benjamin Faci, responsable de l'Espace Jeunes de Malesherbes.

Une réunion s'est tenue entre les allemands et les français pour discuter du séjour des Malesherbois à Bruck pendant le week-end de l'Ascension. Pour la première fois,

les jeunes pourront être associés à cet échange dans le cadre de la citoyenneté européenne. Benjamin Faci compte sur une douzaine de jeunes intéressés.

A l'occasion de cette rencontre, Monsieur le Maire de Bruck a remis un chèque de 400 euros sur ses deniers personnels au Comité de Jumelage pour venir en aide à son fonctionnement.

Par ailleurs, la délégation allemande a remis un chèque de 500 euros à la

Fondation « Notre Dame de Paris ».

Brigitte Charbit, présidente du Comité de Malesherbes a présenté les projets du 1^{er} trimestre 2020.

Dates à retenir

- Samedi 15 février, un après midi « Quizz » sous forme de jeux avec les Jeunes dans la salle Maurice Genevoix.
- Samedi 18 avril, un karaoké dans la salle Georges Morel.



MANIFESTATIONS

Malesherbes

Mer. 15/01 à 10h30

L'heure du conte

à la Bibliothèque Municipale

A partir de 4 ans

Gratuit

Infos : 02 38 34 68 92

Malesherbes

Sam. 18/01 à 18h30

Loto

au Centre Culturel «Le Grand Écrin»

Organisé par le SCM

Football

Infos : scmalesherbes.com

Malesherbes

Sam. 18/01 de 18h00 à 23h00

Nuit de la Lecture

au Musée de l'AMI

Infos : 02 38 33 22 67

Malesherbes

Dim. 19/01 à partir de 13h30

Concours de belote

à la salle Georges Morel

Tarif : 10€ par personne

Organisé par le Comité des Fêtes de Malesherbes

M. Renaudat : 02 38 34 84 77

Malesherbes

Sam. 25/01 de 14h30 à 17h30

Loto

à la cantine de Château

Vignon

Réservé aux enfants de 6 à

11 ans

Organisé par le LCV

Infos : 02 38 34 43 30

Malesherbes

Dim. 26/01 de 8h00 à 9h30

Randonnée marche / VTT

Centre Culturel «Le Grand Écrin»

VTT : 25 km, 35 km, 45 km

Marche : 10 km, 15 km

Tarifs : 5€ VTT licenciés / 6€ Non licenciés / 4€ Marche
Organisée par les Cyclo Randonneurs Malesherbois
M. Drouet : 06 14 20 62 17

Coudray

Sam. 01/02 à 14h00

Concours de belote

à la salle Hélios

Tarif : 10€ par personne

1 lot par joueur

Organisé par le Comité des Fêtes de Coudray

Mme Bercher : 06 88 49 70 41

Manchecourt

Sam. 01/02 de 14h00 à 18h30

Premier pas pongiste

à la salle polyvalente

Gratuit

Réservé aux CP, CE1, CE2,

CM1, CM2. Filles et garçons

Organisé par l'Hirondelle

*M. Chaline : 06 87 42 51 46***Manchecourt**

Sam. 01/02 à 20h30

Galette des rois

à la salle polyvalente

Gratuit pour les membres

du club

Invités adultes : 4€50

- de 12 ans : 2€

Ouvert à tous.

Organisé par l'Hirondelle

*M. Chaline : 06 87 42 51 46***Malesherbes**

Dim. 02/02 à 17h30

Théâtre : Le Malade**Imaginaire**

au Centre Culturel «Le

Grand Écrin»

12€ / 5€ pour les -18 ans

Organisé par la Commune

du Malesherbois

*Infos : 02 38 34 81 91***Manchecourt**

Dim. 02/02 de 10h30 à 18h30

Tournoi Tennis de Table**double**

à la salle polyvalente

Réservé aux adultes et ados

du club

Organisé par l'Hirondelle

*M. Chaline : 06 87 42 51 46***Malesherbes**

Sam. 08/02 à 14h00

Musik'All

au Local Château-Vignon

Organisé par le Local

Château-Vignon

*Infos : 02 38 34 43 30***Malesherbes**

Dim. 16/02 à partir de 13h30

Concours de belote

à la salle Georges Morel

Tarif : 10€ par personne

Organisé par le Comité des

Fêtes de Malesherbes

*M. Renaudat : 02 38 34 84 77***Malesherbes**

Dim. 23/02 à partir de 13h30

Concours de belote

au Foyer Maurice Genevoix

Tarif : 10€ par personne

Organisé par le Club de

l'Amitié

*Mme Le Douget : 02 38 34 86 61***Malesherbes**

Mer. 26/02 à 10h30

L'heure du conte

à la Bibliothèque

Municipale

A partir de 4 ans

Gratuit

Infos : 02 38 34 68 92

Malesherbes

Sam. 07/03 à 20h00

Bœuf à la broche**Soirée dansante**

Orchestre Christelle

et Laurent

Organisée par le Comité

des Fêtes de Malesherbes

*M. Renaudat : 02 38 34 84 77***Malesherbes**

Jeu. 12/03 à 12h00

Repas du Printemps

au Centre Culturel

«Le Grand Écrin»

Tarifs : 30€ pour les

adhérents et 36€ pour les

invités

Organisé par le Club de

l'Amitié

*Mme Le Douget : 02 38 34 86 61***Le Malesherbois**

Dim. 15/03

1^{er} Tour des Elections**Municipales****Malesherbes**

Dim. 15/03 à N.C.

Concours de**chorégraphies**

au Centre Culturel «Le

Grand Écrin»

Tarifs N.C.

Organisé par Malesherbes

Danse Moderne

*Mme Thierry : 06 29 86 75 19***Malesherbes**

Mer. 18/03 à 10h30

L'heure du conte

à la Bibliothèque

Municipale

A partir de 4 ans

Gratuit

Infos : 02 38 34 68 92

Malesherbes

Jeu. 19/03 à 14h00

Assemblée Générale

au Foyer Maurice Genevoix

Organisée par le Club de

l'Amitié

*Mme Le Douget : 02 38 34 86 61***Malesherbes**

Jeu. 19/03 à 18h30

Cérémonie du**Cessez-le-feu en Algérie**

sur la Place de Verdun

Organisée par la Commune

déléguée de Malesherbes

*Infos : 02 38 34 85 36***Manchecourt**

Sam. 21/03 de 13h30 à 18h30

Tournoi Tennis de Table**Jeunes**

à la salle polyvalente

Réservé aux adultes et ados

du club

Organisé par l'Hirondelle

*M. Chaline : 06 87 42 51 46***Coudray**

Dim. 22/03 à 13h00

Loto

à la salle Hélios

Buvette sur place – Cartons

personnels interdits

4€ le carton, 10€ les 3,

16€ les 5, 30€ les 10

Organisé par le Comité des

Fêtes de Coudray

*Mme Bercher : 06 88 49 70 41***Le Malesherbois**

Dim. 22/03

2^{ème} Tour des Elections**Municipales****Malesherbes**

Dim. 22/03 à partir de 13h30

Concours de belote

à la salle Georges Morel

Tarif : 10€ par personne

Organisé par le Comité des

Fêtes de Malesherbes

*M. Renaudat : 02 38 34 84 77***Manchecourt**

Dim. 22/03 de 13h30 à 18h30

Tournoi Tennis de Table**féminin**

à la salle polyvalente

Réservé à toutes les

féminines non licenciées

Inscription gratuite pour les

membres du club

Invitées : 3€

Lots à toutes les

participantes et coupes aux

meilleures

Entrée gratuite

Organisé par l'Hirondelle

*M. Chaline : 06 87 42 51 46***Malesherbes**

Sam. 28/03 à 20h30

Concert rock : Michaël**Jones**

au Centre Culturel «Le

Grand Écrin»

20€ / 10€ pour les -18 ans

Organisé par la Commune

du Malesherbois

*Infos : 02 38 34 81 91***Malesherbes**

Dim. 29/03 à 16h00

Concert de la Chorale**« Couleurs Vocales »**

à l'église Saint-Martin

Entrée libre

Organisé par l'association

Couleurs Vocales

*Infos : 06 11 18 45 55***Malesherbes**

du Sam. 03/04 au 31/12

Exposition : Le temps des**vinyles**

au Musée de l'AMI

*Infos : 02 38 33 22 67***Manchecourt**

Sam. 04/04 à 19h00

Bal Country

à la salle polyvalente

Entrée gratuite

Organisé par Dyasporama

*M. Deniau : 06 74 88 00 51***Malesherbes**

Dim. 05/04 de 13h30 à 18h30

Tournoi Tennis de Table**Jeunes - Challenge ANAIS**

au Gymnase Alain Mimoun

Réservé aux jeunes loisirs de - 25ans
Inscription gratuite
Entrée gratuite
Organisé par l'Hirondelle
M. Chaline : 06 87 42 51 46

Malesherbes

Sam. 11/04 à partir de 09h00
Tournoi VOLLEREAU TRASBOT TERRASSE
pour les équipes U11 et U13
au Stade de la Fontaine à Joigneau
Organisé par le SCM Football
Infos : scmalesherbes.com

Malesherbes

Dim. 12/04 de 10h00 à 11h00
Chasse aux Oeufs
à la Coulée verte
Gratuit
Organisé par la ville Le Malesherbois
Infos : 02 38 34 45 36

Malesherbes

Dim. 19/04 à partir de 13h30
Concours de belote
à la salle Georges Morel
Tarif : 10€ par personne
Organisé par le Comité des Fêtes de Malesherbes
M. Renaudat : 02 38 34 84 77

Malesherbes

Dim. 26/04 à partir de 13h30
Concours de belote
au Foyer maurice Genevoix
Tarif : 10€ par personne
Organisé par le Club de l'Amitié
Mme Le Douget : 02 38 34 86 61

Malesherbes

Mer. 29/04 à 10h30
L'heure du conte
à la Bibliothèque Municipale
A partir de 4 ans
Gratuit
Infos : 02 38 34 68 92

Manchecourt

Sam. 16/05 de 10h00 à 16h30
4^{ème} stage national d'Arts Martiaux
à la salle polyvalente
Entrée gratuite
M. Chaillou : 06 28 32 49 87

Malesherbes

Sam. 16/05 à partir de 18h00

Nuit Européenne des Musées

au Musée de l'AMI
Infos : 02 38 33 22 67

Malesherbes

Dim. 17/05 à 17h30

Théâtre :

Adieu Monsieur HAFFMANN
au Centre Culturel «Le Grand Écrin»
15€ / 8€ pour les -18 ans
Organisé par la Commune «Le Malesherbois»
Infos : 02 38 34 81 91

Manchecourt

Dim. 17/05 dès 06h30

Vide-Grenier

sur le terrain de sport
Organisé par le Comité des Fêtes de Manchecourt
Mme Catinat : 06 63 57 57 17

Malesherbes

Mer. 20/05 à 10h30

L'heure du conte

à la Bibliothèque Municipale
A partir de 4 ans
Gratuit
Infos : 02 38 34 68 92

Malesherbes

Mer. 27/05 à 18h30

Audition des Elèves et des Ensembles de l'École Municipale de Musique

au Centre Culturel «Le Grand Écrin»
Entrée gratuite
Organisée par la Commune du Malesherbois
Infos : 02 38 34 81 91

Malesherbes

Sam. 30/05 de 10h00 à 17h00
Tournoi des Yeteen's
au gymnase Souvré
Buvette et restauration sur place - Tombola 100% gagnante - DJ Matches enfants de 12 à 14 ans Animations diverses
Entrée libre

Organisé par le Handball Club de Malesherbes
M. Székany : 07 66 87 40 66

Malesherbes

Dim. 31/05 de 10h00 à 21h00
Tournoi de la Pentecôte
au gymnase Souvré
Buvette et restauration

sur place, Tombola 100% gagnante, DJ, Matches seniors, Animations diverses
Entrée libre
Organisé par le Handball Club de Malesherbes
M. Székany : 07 66 87 40 66

Manchecourt

Sam. 06/06 de 14h à 18h

Stage du premier pas pongiste

à la salle polyvalente de Manchecourt
Inscription gratuite
Entrée gratuite
Organisé par l'Hirondelle
M. Chaline : 06 87 42 51 46

Malesherbes

Sam. 06/06 à 18h30

Audition des Elèves et des Ensembles de l'École Municipale de Musique

au Centre Culturel «Le Grand Écrin»
Entrée gratuite
Organisée par la Commune du Malesherbois
Infos : 02 38 34 81 91

Manchecourt

Dim. 07/06 de 09h00 à 18h30

Tournoi Tennis de Table Non Licenciés

à la salle polyvalente
Inscription : 1€50 pour les membres du club, Invités : 5€
Lots à tous les participants et coupes aux meilleurs.
Entrée gratuit
Buvette
Organisé par l'Hirondelle
M. Chaline : 06 87 42 51 46

Malesherbes

Dim. 14/06 à partir de 09h00

Tournoi BALANCON

pour les vétérans
au Stade de la Fontaine à Joigneau
Organisé par le SCM Football
Infos : scmalesherbes.com

Malesherbes

Dim. 14/06 de 7h00 à 10h00

Randonnée marche

au Centre Culturel «Le Grand Écrin»
8 km - 12 km - 15 km et 25 km
4.50 € pour les non-licenciés
3.50 € pour les licenciés
FFRandonnée
17 € pour le repas,

réservation obligatoire
Organisée par les Marcheurs Malesherbois
M. Beaulant : 06 40 60 34 62

Malesherbes

Mer. 17/06 à 10h30

L'heure du conte

à la Bibliothèque Municipale
A partir de 4 ans
Gratuit
Infos : 02 38 34 68 92

Malesherbes

Sam. 20/06 à N.C.

Théâtre des jeunes

au Local Château-Vignon
Organisé par le Local Château-Vignon
Infos : 02 38 34 43 30

Coudray

Dim. 21/06 de 7h00 à 18h00

Vide-Grenier

à l'espace vert derrière la salle Hélios
1,5€ le mètre linéaire
5 m min pour une voiture
Restauration et animations sur place
Organisé par le Comité des Fêtes de Coudray
Mme Bercher : 06 88 49 70 41

Manchecourt

Dim. 21/06 dès 08h00

Tournoi de Football

sur le terrain de sport
Organisé par le Comité des Fêtes de Manchecourt
Mme Catinat : 06 63 57 57 17

Malesherbes

Sam. 27/06 à 14h et à 20h30

Spectacle de fin d'année de MDM

au Centre Culturel «Le Grand Écrin»
Tarifs N.C.
Organisé par Malesherbes Danse Moderne
Mme Thierry : 06 29 86 75 19

Plus d'infos sur la page facebook de la Ville Le Malesherbois

